AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0665
FR001400PFU4-FS0425

12 mai 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

PLANISWARE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 mai 2026, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 mai 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés CDC Croissance[1] et TECH Premium[2] qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société PLANISWARE et détenir, indirectement, 3 513 473 actions PLANISWARE représentant autant de droits de vote, soit 5,00%[3] du capital et 3,01% des droits de vote de cette société[4], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (en direct)	0	0	0	0
CDC Croissance[1]	1 573 968	2,24	1 573 968	1,35
TECH Premium[2]	1 939 505	2,76	1 939 505	1,66
Total CDC	**3 513 473**	**5,00[1]**	**3 513 473**	**3,01**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PLANISWARE sur le marché par la société CDC Croissance.

[1] Contrôlée à 100% par la CDC.
[2] SICAV gérée par la société de gestion CDC Croissance, elle-même détenue par la CDC.
[3] 5,0008%.
[4] Sur la base d'un capital composé de 70 257 726 actions représentant 116 886 823 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.